

LE TRAIT D'UNION



volume 48 numéro 05; juin 2023

- Assemblée générale p.4
- Horaire de la balle p.13

RENCONTRE CITOYENNE P. 9



ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport
Pierre Dionne**
R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

Pour une estimation rejoindre Valérie

418 551-2557
418 492-7257
val.lavoie28@hotmail.com
1, rue Dionne, St-Bruno-de-Kamouraska QC G0L 2M0

**Toiture VR
Construction inc.**

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 août 2023

Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Claire Ouellet
Angèle Dionne	Constance Gagné
Guylaine St-Pierre	MRC du Kamouraska
Diane Cardin	Équipe du Trait d'Union
Lise Rivard	Nancy Dionne
Sûreté du Québec	Annie Lavoie
Monique Côté	

Sommaire :

Page 3 : Éditorial

Page 4 : Avis convocation - Congrès

Page 5 - 8 : Chronique municipale

Page 9 : Rencontre citoyenne

Page 10 : 50 ans et plus - Biblio

Page 11 : Guide des tâches

Page 12 : Fêtes des pères - Lettre ouverte

Page 13 : Horaire de la balle - Place de l'église - Sûreté du Québec

Page 14 : Sécurité incendie

Page 15 : Chronique culinaire - Amène ton journal

Page 16 : Ateliers Mon -Choix

Page 17 : MRC Kamouraska

Page 18 : Horaires d'ouverture

Ils sont toujours parmi nous

Souvent, j'ai regardé des photos anciennes en regrettant que les personnes qui y apparaissent soient mortes. J'aurais voulu les connaître, les faire parler de leur vie, de leur vision du monde. Ces photos représentent le Québec d'autrefois, les familles nombreuses, les camps de bûcherons, le tissage, les trains à vapeur, les religieuses. La disparition de ces femmes et de ces hommes ou, plutôt, le caractère définitif de leur absence me pinçait le cœur. Avons-nous assez appris de nos aïeux ? Avons-nous recueilli leur savoir, leurs comptines, leurs croyances ? Leur avons-nous rendu hommage avant qu'il soit trop tard ? Ces questions m'angoissaient.

Or, la vie m'a amenée à me rendre régulièrement dans une résidence de personnes âgées. J'y ai trouvé des femmes et des hommes nés, dans bien des cas, avant 1930. Une dame frêle, fragile, mère de douze enfants élevés sans électricité. Un homme en fauteuil roulant, ancien bûcheron et agriculteur, ayant cultivé la terre avec des chevaux. Une institutrice dont la carrière a commencé dans une école de rang, à la retraite depuis bientôt quarante ans, qui joue du piano dans la résidence. Un ancien mineur qui parle tout seul, chante à l'occasion et me fait la bise ou pas, selon son humeur. Une femme souriante dont le récit comprend, une fois sur dix, la nuit où elle a dû chasser un homme qui s'en prenait à elle...

Il suffit de s'asseoir. Prendre une chaise et s'installer près d'eux. Sourire. Parler peu. Écouter. Ils racontent. Parfois ils s'arrêtent, me prennent la main ou

m'effleurent la joue. Ils me disent le plaisir qu'ils tirent de ma compagnie. Les femmes, surtout : « Eh que je suis contente ! ». Leurs récits reviennent en boucle, ou plutôt en spirale, avec chaque fois des variantes, des ajouts. À la visite suivante, ils se répètent ou se lancent sur un tout autre sujet. Inutile de chercher quelque chose à leur dire. Sourire, écouter, les aider à trouver le mot ou l'expression qui leur échappe : « le trousseau de mariage », « le mercredi des Cendres », « empêcher la famille ».

Je me sens bien petite, bien humble devant ces dames et ces messieurs, ces bâtisseurs du pays, qui ont traversé le vingtième siècle, ses guerres et ses crises financières, ses épidémies, ses catastrophes naturelles, ses progrès technologiques, ses libérations. Des femmes et des hommes ont franchi le cap du vingt-et-unième siècle et sont toujours parmi nous, luttant avec courage pour vivre malgré leurs pertes et leur fragilité. Certains sont bien entourés. D'autres n'ont aucune visite de leurs proches. En regardant leur visage, il est facile de retrouver leurs traits de jeunesse, de les voir tels qu'ils apparaissent sur les photos en noir et blanc. Ces aïeux que j'aurais tant voulu connaître... je les connais.

Photo : famille de l'auteure

Guylaine Saint-Pierre



Assemblée générale de votre journal

Le conseil d'administration du journal vous convie le mardi 20 juin à 19 h 30 pour assister à son assemblée générale annuelle.

À l'ordre du jour :

Lecture de l'ordre du jour

Lecture et adoption du procès-verbal

Rapport d'activités

Plan d'action 2023-2024

Présentation et adoption du rapport financier 2022-2023

Ratification des actes des administrateurs

Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice

Élection

Présentation du bottin des ressources

Prix de présence

Donc, nous vous attendons nombreux à cette rencontre, nous profiterons de l'occasion pour relancer notre membership (2\$) pour la prochaine année, ceci se veut un signe d'appartenance à votre journal et non un moyen de se financer.

C'est avec un grand plaisir que nous vous dévoilerons le bottin des ressources qui a été créé par votre équipe du journal.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Constance Gagné, présidente



C'est sous le thème « Se réaliser! » que c'est tenu le congrès de l'association des médias écrits du Québec, à Victoriaville les 28,29 et 30 avril 2023.

Ce thème reflète la crise des médias écrits et l'obligation pour ceux-ci de faire preuve d'ingéniosité pour survivre malgré les hausses de prix et surtout l'attrait du numérique!

Quatre membres du CA du journal « Le Trait d'Union » y ont participé. En plus, de la représentation du journal à l'AGA de l'association, quatre conférences très intéressantes y étaient offertes soit :

- Le développement organisationnel
- La photographie d'événements
- La déontologie journalistique
- Le défi des médias : définir ou redéfinir sa mission.

Le congrès s'est poursuivi avec une soirée de gala et la remise des prix. Force est de reconnaître que les journaux à petit tirage y étaient peu représentés. Les prix et mentions étaient décrochés par des journaux à forte distribution où les journalistes et/ou certains représentants sont rémunérés. Toutefois, des mentions spéciales du jury ont été décernées à des collectifs de jeunes du primaire dans la catégorie « Prix de la relève ». Quel beau défi pour nos jeunes de notre communauté qui aurait la chance de nous représenter lors du congrès 2024? Car, c'est pas parce que l'on est petit que nous ne pouvons pas accomplir de grandes choses!

Dimanche, le congrès se termine avec de mini conférences sur les bons coups de certains journaux communautaires

Parmi tous les journaux représentés lors du congrès, le « Trait d'Union » était celui à plus petit tirage (distribution). Sa survie dépend de l'implication et la volonté de la communauté de Saint-Bruno.

P.S. Toutes suggestions pour rehausser le contenu et toutes implications sont bienvenus!

L'équipe du journal « le Trait d'Union »



Chronique municipale

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 8 mai à 20 h 00.

Sont présents : Mesdames les conseillères Marie-Josée Caron et Julie Nadeau et Messieurs les conseillers, Gilles Beaulieu, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

Est aussi présente : Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2023-05-087 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2023-05-088 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prévu par la Loi du Code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2023-05-089 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

ATTENDU QUE la lecture de la liste des dépenses incompressibles des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1er au 30 avril 2023, totalisant une somme de 17 380,93 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le

conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 17 380,93 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Maryse Ouellet, dir. gén. & greffière-trésorière

2023-05-090 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 257-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 68 AFIN D'ENCADRER L'ABAT-TAGE D'ARBRES LORS DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DANS LES ZONES FORESTIÈRES « FA »

ATTENDU QUE la Municipalité applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c A-19.1);

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le 8 mai sur le PREMIER projet de règlement no.257-2023;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que soit adopté le règlement numéro 257-2023, conformément aux

dispositions de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c A-19.1).

QUE le présent règlement entre en vigueur à la suite de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Kamouraska.

2023-05-091 RÉSOLUTION D'EMBAUCHE D'UN COORDONNATEUR ET DE DEUX ANIMATRICES POUR LE CAMP DE JOUR DE LA SAISON ESTIVALE 2023 ET MANDAT AU MAIRE À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA LES CONTRATS DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT l'affichage et la publication d'un appel de candidatures pour l'embauche d'un coordonnateur(trice) et d'un animateur(trice) pour le camp de jour dans la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska pour la saison estivale 2023;

CONSIDÉRANT QU'il y a 1 candidat qui a postulé pour le poste de coordonnateur et 2 candidates pour le poste d'animatrices;

CONSIDÉRANT QU'une entrevue a eu lieu avec les candidats et que la Municipalité a procédé à l'embauche des 3 personnes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska procède à l'embauche de

Monsieur Justin Dionne au poste de coordonnateur et de Mesdames Anais Plourde et Koralie Ouellet au poste d'animatrices pour le camp de jour de la municipalité pour la saison estivale 2023 et mandat au maire à signer pour et au nom de la Municipalité lesdits contrats.

Monsieur Gilles Plourde s'abstient de voter.

2023-05-092 AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE SOUTIEN ET D'ENTRAIDE MUTUELLE EN SÉCURITÉ CIVILE ET MANDAT AU MAIRE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

ATTENDU QUE la compétence en matière d'intervention et de coordination en matière de sécurité civile appartient aux municipalités locales, la MRC devant

s'assurer, en vertu de ladite Loi, d'éventuellement établir un schéma de sécurité civile conformément aux orientations gouvernementales;

ATTENDU QUE les obligations imposées aux municipalités locales par le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre (c. S-2.3, r. 3);

ATTENDU QUE les municipalités locales ont le désir d'organiser les mesures d'urgence et de se doter d'un outil régional permettant d'assurer la coordination des interventions ainsi que la mobilisation des ressources et services advenant un sinistre, et d'être soutenues par d'autres municipalités locales de même que par la MRC;

ATTENDU QUE les municipalités locales souhaitent ainsi établir entre elles des mécanismes d'entraide mutuelle de manière à pouvoir s'assister en cas de sinistre sur l'un ou l'autre de leur territoire;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des municipalités locales qu'une telle entente de soutien et d'entraide soit conclue, étant entendu que, sous réserve des modalités établies dans la présente entente, chaque municipalité conserve ses compétences et responsabilités à l'égard de la sécurité civile sur son territoire;

ATTENDU QUE les municipalités désirent ainsi se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1) pour conclure la présente entente;

ATTENDU QUE la MRC agit à titre de municipalité locale à l'égard de ses territoires non organisés (TNO) et à titre d'organisme régional à qui les municipalités locales (autres que la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies) lui délèguent, par la présente entente, une partie de leurs compétences pour une meilleure coordination du service.

ATTENDU QUE le projet d'entente intermunicipale de soutien et d'entraide mutuelle en sécurité civile a été déposé sur Conseil sans papier et que les membres du conseil en ont pris connaissance et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Julie Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal mandate le maire, Monsieur Richard Caron et la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Maryse Ouellet, à signer l'entente intermunicipale de soutien et d'entraide mutuelle en sécurité civile pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska avec les municipalités de Kamouraska, Mont-Carmel, Rivière-Ouelle, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-André-de-Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Germain-de-Kamouraska, Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Pacôme, Saint-Philippe-de-Néri, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Sainte-Hélène-de-Kamouraska, Ville de La Pocatière, Ville de Saint-Pascal et avec la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies.

2023-05-093 RÉSOLUTION D'ACCEPTATION POUR APPORTER LES CORRECTIFS NÉCESSAIRES EN CE QUI CONCERNE LES TAXES DE SERVICES ANNUELS EN REGARD DE LA RÉSIDENCE SISE AU 309 RUE DE L'ÉGLISE À SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2023

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a reçu une correspondance de Gestion Carrion demandant d'apporter un changement sur le compte de taxes annuelle à compter du 1^{er} juillet 2023;

ATTENDU QUE l'immeuble sis au 309, rue de l'Église passera du statut d'immeuble commercial à immeuble résidentiel et le propriétaire demande de corriger le nombre d'unité ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte d'apporter des correctifs sur la fiche du contribuable au nom de 9356-1371 Québec inc. (Gestion Carrion) pour la résidence sise au 309, rue de l'Église sur la facturation annuelle 2023 en modifiant le dossier à 1 unité à compter du 1^{er} juillet.

2023-05-094 RÉSOLUTION POUR MANDATER LE MAIRE À SIGNER UNE ENTENTE ENTRE LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES DE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP POUR LE PRÊT DU GYMNASE POUR LE CAMP DE JOUR DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska n'a pas de local de loisirs pour le camp de jour;

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé au Centre de services scolaires de Kamouraska – Rivière-du-Loup la possibilité d'installer les jeunes du camp de jour dans un local de l'école primaire et que la directrice a accepté de faire le prêt du gymnase;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate le maire, Monsieur Richard Caron à signer pour et au nom de la Municipalité une entente entre le Centre de services scolaires de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour que le camp de jour bénéficie du gymnase de l'école primaire pour la saison estivale 2023.

2023-05-095 RÉSOLUTION POUR MANDATER LE MAIRE, MONSIEUR RICHARD CARON À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA LA DEMANDE DE SERVITUDE SUR LE TERRAIN DE MONSIEUR ALEXANDRE CRISPIN EN REGARD DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU PLUVIAL SUR LA RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QU'il y aura des travaux de réfection du réseau pluvial sur la rue de l'Église au cours de la période estivale qui seront exécutés par Les Entreprises JR Morin inc.;

ATTENDU QU'il existe une conduite d'égout pluvial sur le terrain de Monsieur Alexandre Crispin et qu'il devrait y avoir une servitude pour permettre à la municipalité d'entretenir cette conduite;

ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu entre des membres du conseil municipal et le propriétaire de la servitude et que celui-ci a accepté que des travaux soient effectués sur son terrain en tenant compte que la municipalité devra remettre en état les lieux à la suite desdits travaux;

ATTENDU QU'un mandat sera donné à un notaire ainsi qu'à une firme d'arpentage pour établir la servitude à l'aide des documents fournis par l'ingénieur Bouchard Conseil S.E.N.C.;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate Monsieur

le maire, Richard Caron à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à ladite servitude sur le terrain de Monsieur Alexandre Crispin en regard des travaux d'infrastructures du réseau pluvial sur la rue de l'Église qui débiteront en juin 2023 et payés à partir du programme de la TECQ. (2019-2024)

2023-05-096 RÉSOLUTION D'APPUI POUR LE MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUES

CONSIDÉRANT QUE chaque jour, en moyenne douze Canadiens et Canadiennes reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte;

CONSIDÉRANT QUE la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada;

CONSIDÉRANT QUE la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge;

CONSIDÉRANT QUE SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP;

CONSIDÉRANT QUE les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie;

CONSIDÉRANT QUE la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période qu'auparavant avec cette maladie;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie et

déclare le Mois de mai, le mois de la sensibilisation à la SP et à contribuer à l'amélioration du bien-être des personnes atteintes de sclérose en plaques.

2023-05-097 DEMANDE DE FINANCEMENT – ÉCOLE SAINT-BRUNO

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné Et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte de contribuer au financement des activités de fin d'année scolaire de l'école de Saint-Bruno en versant un montant de 250,00 \$

VARIA

INFORMATIONS DIVERSES

Voirie/ Matières résiduelles : Rien de particulier. Les travaux habituels s'effectuent comme à chaque année à cette période.

Administration et développement: Rien de particulier
Comité d'embellissement / Mycologie: Il y a eu une rencontre la semaine dernière qui fut très intéressante avec Pascale G. Malenfant relativement sur la mycologie. Le festival du champignon aura lieu à Saint-Alexandre en 2023. Le comité d'embellissement est en attente de soumissions d'artistes pour le sentier mycologique. Un aménagement paysager sera fait dans les plates-bandes.
Sécurité publique / incendie / changements climatiques:
Bibliothèque et communication: Rien de particulier.

Comité des loisirs / Art et culture: Incertitude sur le projet de la St-Jean-Baptiste.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-05-098 FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 25.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière

RENCONTRE CITOYENNE

C'est le lundi 15 mai dernier, que le conseil municipal rencontrait la population afin de transmettre des informations pertinentes sur les actions prises ou à venir au sein de la municipalité

Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour dont l'eau à l'école qui n'est toujours pas potable et de ce fait la salle municipale qui est connectée au puits de l'école ne l'est pas non plus. La situation dure déjà depuis quelques années, c'est à croire que la Commission scolaire ne trouve pas de solution au problème. En ce qui a trait à l'effectif scolaire de l'école, nous sommes en déclin. Depuis l'an passé il n'y a aucun enfant à un niveau, ce qui se perpétue d'année en année tant qu'il n'y aura pas de nouvelles inscriptions. Ce qui fait que l'an prochain on devra regrouper la 1^{er}, 2^e et 4^e année pour faire une classe et ils ne seront que 5 en tout. La Commission scolaire a demandé au conseil municipal de faire l'inventaire des enfants 0-5 ans dans la municipalité afin d'avoir un portrait pour les prochaines années. D'année en année l'effectif scolaire diminue, à ce rythme pourra-t-on garder notre école encore longtemps? Histoire à suivre...

Au niveau des infrastructures municipales, des travaux débiteront sous peu pour le remplacement du réseau pluvial sur la rue de l'Église, ces travaux s'échelonneront de la fin juin à la fin août. Il y aura prolongement du trottoir jusqu'au Habitations Saint-Bruno et ajout de traverse piétonnière afin de permettre aux gens de la résidence de circuler en toute sécurité. C'est l'entreprise J.R Morin de Montmagny qui effectuera les travaux.

Malheureusement, l'asphaltage du rang du Nord ne pourra avoir lieu cette année faute de financement, on y mettra par contre de l'abat-poussière afin de protéger les résidents des inconvénients de poussière.

De la signalisation sera également ajoutée dans les zones scolaires afin de réduire la vitesse à 30 km/h. Il y aura également un arrêt obligatoire d'installer au bout du rang de la Croix afin d'éviter des accidents avec ceux qui arrivent du sud, car l'on sait que beaucoup de camions y circulent.

Au niveau des infrastructures de loisirs, un architecte est à réaliser les plans pour le nouveau local avant d'aller en appel d'offres pour sa construction qui sera sur un seul niveau. L'argent qui reste des assurances, car une partie

à servi à son démantèlement après l'incendie, servira à sa reconstruction. En espérant que le local sera prêt pour la prochaine saison hivernale.

Le camp de jour aura lieu cet été, 1 coordonnateur et 2 monitrices s'occuperont de vos jeunes. Comme nous n'avons plus de local, la Commission scolaire prête la salle de l'école pour la saison estivale.

Il y aura également de la balle donnée cet été, voir l'horaire dans cette édition. Deux équipes de Saint-Bruno font partie de la ligue, donc, allons encourager nos équipes.

Au niveau de l'internet, tout devrait être fonctionnel d'ici juillet 2023. Il reste toujours la connexion cellulaire. Ces deux aspects sont un incontournable si l'on veut attirer de nouvelles familles. En ce sens, plusieurs permis ont été émis pour de futures constructions, selon M. le maire, on est l'une des municipalités en ayant le plus grand nombre.

La municipalité a aussi fait une offre au syndic pour le bâtiment de l'ancien dépanneur et de son contenu, elle était la seule à avoir fait une soumission. Elle est toujours en attente d'une réponse dans ce dossier. Si l'offre est acceptée, la municipalité a des projets pour ce bâtiment, dont des intéressés à louer un espace pour un dépanneur. Il serait dommage que ce bâtiment reste sans preneur. Histoire à suivre....

La municipalité est toujours à la recherche d'un agent de développement. M. le maire est à regarder pour un partenariat avec certaines municipalités afin de voir à la possibilité de mettre en commun différents services.

Une demande sera faite à Hydro-Québec dans le cadre d'un programme de subvention pour l'installation d'une borne électrique dans le village.

Des bénévoles sont recherchés soit aux loisirs, pour l'organisation d'activités, ou au comité d'embellissement. Si on veut que ça bouge à Saint-Bruno, il faut s'impliquer.

Donc, ce n'est pas les projets qui manquent pour le conseil municipal.

Constance Gagné
pour le Trait d'Union

Nouvelles des 50 ans et plus

Horaires d'été de la biblio

L'été et la « chaleur » seront bientôt parmi nous. Je souhaite à toutes et à tous d'en profiter au maximum.

Le club de marche/vélo est maintenant actif. Les lundis et mercredis à 19 h, vous êtes invités(es) à rejoindre la dizaine de marcheurs(euses) déjà inscrits(es). Aucune obligation, aucune inscription officielle. Toute la population est invitée, peu importe l'âge et pas nécessaire d'être membre du Club des 50 ans et +. Sur place, nous formons un ou deux groupes selon la préférence des marcheurs, un pour une marche rapide et l'autre pour une marche plus tranquille d'une durée d'environ une heure. À l'occasion, pour ceux et celles qui le désirent, nous transformons la marche en randonnée à vélo. Nous avons créé un groupe sur Messenger afin de pouvoir informer les membres de la tenue ou non de l'activité.

Les membres du C.A. du Club des 50 ans et + vous souhaitent un bel été et seront heureux de vous rencontrer durant l'été à un éventuel déjeuner « Viens quand tu veux » et par la suite, à l'automne. Si vous avez des activités à suggérer, le C.A. sera heureux de les considérer et si possible, de les organiser.

Claire Ouellet, présidente

Les membres du C.A. tiennent à souhaiter un bon anniversaire aux membres nés(es) en :

JUIN

02- Monique Deschênes
 04- Berthe Dionne
 11- Janine Beaulieu
 13- Gilbert Lizotte
 14- Yves St-Pierre
 16- Jacqueline Lizotte
 18- Victor Thériault
 20- Francine Pelletier

AOÛT

04- Jean-Claude Lévesque
 05- Constance Gagné
 07- Gilles Beaulieu
 08- Guy Desjardins
 13- Alfred Paradis
 14- Solange Béliveau

JUILLET

02- Ginette Pelletier
 11- Claude Pelletier
 24- Thérèse Beaulieu
 28- Ginette Dionne
 28- Raymond Beaulieu
 29- Claire Ouellet

L'horaire régulier se poursuit jusqu'au mercredi 28 juin. Par la suite l'ouverture se fera aux DEUX semaines aux heures habituelles soit les

12 et 26 juillet

9 et 23 août

Reprise le 6 septembre de l'horaire régulier.

En tout temps vous pouvez effectuer des prêts numériques avec votre carte d'abonnement. Chaque fois, vous avez accès à trois volumes pour une période de trois semaines. Pratique en vacances!

Surveillez le Facebook de la municipalité pour connaître les nouvelles activités: livres en fête, club de lecture TD avec le camp de jour. Tous les détails restent à finaliser

Bonnes vacances et
 cultivez cet été le
 plaisir de lire



Diane Cardin





Charte des tâches selon l'âge



2 à 3 ans

- ☐ Ranger les jouets dans le coffre à jouets
- ☐ Mettre les livres en piles sur les étagères
- ☐ Mettre les vêtements sales dans le panier à linge
- ☐ Jeter les déchets à la poubelle
- ☐ Transporter du bois de foyer
- ☐ Plier les débarbouillettes
- ☐ Mettre la table
- ☐ Apporter les couches et lingettes
- ☐ Épousseter les plinthes

6 à 7 ans

- ☐ Ramasser les poubelles
- ☐ Plier les serviettes
- ☐ Passer la vadrouille
- ☐ Vider le lave-vaisselle
- ☐ Trier les chaussettes propres
- ☐ Retirer les mauvaises herbes du jardin
- ☐ Ratisser les feuilles
- ☐ Peler les pommes de terre et les carottes
- ☐ Faire une salade
- ☐ Remplacer le rouleau de papier de toilette



10 à 11 ans

- ☐ Nettoyer la salle de bain
- ☐ Passer l'aspirateur
- ☐ Nettoyer le comptoir
- ☐ Faire le ménage de la cuisine
- ☐ Préparer un repas simple
- ☐ Tondre la pelouse
- ☐ Apporter le courrier
- ☐ Raccommoder les chaussettes
- ☐ Recoudre des boutons
- ☐ Balayer le garage



4 à 5 ans

- ☐ Nourrir les animaux
- ☐ Essuyer les dégâts
- ☐ Ranger les jouets
- ☐ Faire le lit
- ☐ Ranger la chambre
- ☐ Arroser les plantes d'intérieur
- ☐ Trier la couellerie propre
- ☐ Préparer des collations simples
- ☐ Utiliser un aspirateur à main
- ☐ Essuyer la table de cuisine
- ☐ Essuyer et ranger la vaisselle
- ☐ Désinfecter les poignées de porte

8 à 9 ans

- ☐ Charger le lave-vaisselle
- ☐ Changer les ampoules
- ☐ Trier la lessive
- ☐ Suspendre et plier les vêtements propres
- ☐ Épousseter les meubles
- ☐ Pulvériser sur patio
- ☐ Ranger l'épicerie
- ☐ Cuire des oeufs brouillés
- ☐ Cuisiner des biscuits
- ☐ Promener le chien
- ☐ Balayer le balcon
- ☐ Essuyer la table



12 ans et plus

- ☐ Laver les planchers
- ☐ Changer les ampoules des plafonniers
- ☐ Laver et nettoyer la voiture
- ☐ Tailler les haies
- ☐ Peindre les murs
- ☐ Faire l'épicerie avec une liste
- ☐ Préparer un repas complet
- ☐ Cuisiner un pain ou un gâteau
- ☐ Faire de menus travaux de réparations dans la maison
- ☐ Laver les fenêtres
- ☐ Repassez des vêtements
- ☐ Garder les enfants



Traduit par avec l'accord des auteurs www.flandersfamily.info
©2014—Reproduction interdite—www.savezvousplanterdeschoux.com

Bonne fête des pères et des grand-pères

De tous les temps, les papas jouent un rôle essentiel dans la vie de leur famille.

Auparavant, ces hommes infatigables, se dépensaient sans compter pour le confort des leurs. Papas pourvoyeurs, pas le temps de s'apitoyer sur les épreuves, les problèmes innombrables qui parsemaient leurs parcours. Toujours attentifs au bien-être de chacun, ils regardaient grandir leurs enfants avec fierté et bienveillance. Leurs yeux s'illuminaient et exprimaient toute la puissance de leurs sentiments.

Avec le temps, leurs occupations leur permettent plus d'implication auprès des plus jeunes même des bébés, plus de présence pendant leur croissance, plus de coopération pour leur éducation, plus de compréhension. Mais ils demeurent les phares, les modèles, les guides de toujours, indispensables pour leur indiquer le chemin de la confiance en la vie, de l'assurance de leur soutien. Nous entendons souvent l'expression : Le plus fort, c'est mon père.

En cette journée spéciale de la Fête des pères, je souhaite que chaque enfant ait une pensée pour cet homme irremplaçable qui, dès leur enfance a guidé leur premier pas, participé à leurs expériences, encouragé tous leurs projets et déployé tant d'efforts afin de faire d'eux les personnes responsables qu'elles sont devenues ou deviennent.

Merci à mon papa de m'avoir appris toutes les valeurs qui m'animent aujourd'hui.

Bonne fête des pères à tous les papas et grand-papas. Laissez les vôtres vous exprimer toute leur reconnaissance et leur amour.

Lise Rivard



Lettre ouverte

Le 12 avril dernier, mon petit-fils Édouard, 22 mois, subit une opération pour retirer ses végétations (trop grosses) qui lui causaient des problèmes de santé importants : digestion, déglutition, difficulté à mâcher et avaler, problème respiratoire et même augmentation de son apnée du sommeil qui est passée de léger à modéré.

Après la chirurgie, les complications débutent. Édouard a de la difficulté à saturer lors de ses dodos, et ce, de jour et de nuit. Il a besoin d'oxygène avec lunettes au début puis rapidement c'est avec le masque et il est transféré aux soins intensifs où il y demeure 3 jours. Les examens révèlent la présence de deux virus respiratoires causant une pneumonie sévère. Édouard demeure à l'hôpital pendant 16 jours au lieu de 36 heures...

Depuis sa sortie de l'hôpital, Édouard a toujours besoin d'oxygène pour dormir ce qui engendre des coûts importants pour ma fille monoparentale. En effet, le distributeur d'oxygène lui a coûté \$ 200. et les recharges \$28. (1.5 l.) et dure 5 heures.

Cindy, ma fille, a été formée pour ajuster l'oxygène selon les besoins d'Édouard. Ma fille ne peut travailler car elle doit assumer la surveillance constante de son fils, au moindre signe de dégradation, Cindy doit se rendre à l'hôpital avec Édouard. De plus, Édouard ne peut fréquenter un CPE avant la fin juin pour éviter les contacts avec d'autres enfants, et éviter qu'il attrape d'autres virus. Cette période peut se prolonger selon l'évaluation.

De plus, Édouard a d'autres problèmes de santé depuis sa naissance : hypotonie et retard de développement. Plusieurs suivis sont nécessaires : physiothérapie, ergothérapie, orthophonie (déglutition), ORL, pneumologie (apnée du sommeil, besoin en oxygène) etc. L'ensemble de ses rendez-vous demande à Cindy de se déplacer et d'avoir un cellulaire pour être rejointe en tout temps. Ma fille n'a pas de revenus et pas de chômage, car elle a dû s'occuper de son fils depuis sa naissance.

Merci pour votre générosité, vous pouvez faire une différence dans la vie de Cindy et d'Édouard. Pour tous renseignements n'hésitez pas à m'appeler (418) 492-7189.

Nancy Dionne, une grand-mère impliquée!

Horaires de la balle pour l'été 2023

Tout les parties sont à 20 h.

Mercredi 7 juin St-Gabriel vs St-Bruno
 Mercredi 14 juin St-Alex vs St-Bruno AS
 Lundi 19 juin St-Pascal vs St-Bruno
 Mardi 27 juin St-Philippe vs St-Bruno
 Mercredi 28 juin St-Pacôme vs St-Bruno AS

Mercredi 5 juillet St-Bruno vs St-Bruno AS
 Mardi 18 juillet Ste-Hélène vs St-Bruno
 Mardi 25 juillet St-Philippe vs St-Bruno AS



Venez en grand nombre encourager nos joueurs.

Bon match à tous!

PLACE DE L'ÉGLISE

MESSSES

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	4	Déf. Huguette Bergeron	Thérèse Lemieux
Dimanche 11 h	18	Déf. Marie-Ange Michaud	Gilbert et Jeanne Lizotte
Messe de juillet			
2 juillet		16 juillet	
30 juillet			
Messses d'août			
13 août		27 août	



Sécurité Nautique

En plus d'avoir votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance, vous êtes tenu par la loi d'avoir de l'équipement de sécurité à bord. Au strict minimum, vous devez toujours avoir les articles suivants :

- . ligne d'attrape flottante d'au moins 15 mètres de longueur;
- . lampe de poche étanche ou signaux pyrotechniques homologués au Canada;
- . dispositif de signalisation sonore;
- . dispositif de propulsion manuelle (c-à-dire une pagaie) ou ancre fixée à un cordage, une chaîne ou un câble d'au moins 15 m de longueur;
- . écope ou pompe à main;
- . extincteur de classe 5-Bc



Il est toujours conseillé, quoi que non obligatoire, d'avoir de l'eau potable, collations, allumettes à l'épreuve de l'eau ou tout autre chose que vous jugez nécessaire en cas d'urgence.

Vérifier les conditions météorologiques, l'état des plans d'eau et tout danger susceptible de compromettre votre sortie.

L'alcool et le plaisancier :

Beaucoup de gens ne conduiraient jamais leur voiture après avoir consommé de l'alcool ou des drogues, mais n'hésitent pas à combiner la navigation de plaisance et l'alcool ou les drogues. Bien des gens pensent qu'il n'y a pas de mal à consommer de l'alcool en naviguant, mais en réalité, c'est inacceptable. Conduire une embarcation sous l'influence de l'alcool ou de drogues c'est aussi illégal que de conduire un véhicule en état d'ébriété et peut être même beaucoup plus dangereux qu'on ne l'imagine.

La Sûreté du Québec vous souhaite une saison nautique plaisante et sécuritaire.



Pour un printemps
sans fumée



Le printemps est la saison du grand ménage.
Au moment de préparer votre terrain pour la belle saison,
profitez-en pour vous assurer de la sécurité de vos espaces de vie.



Débarrassez

Mieux vaut l'écocentre



Les branches, feuilles et débris de bois divers seront mieux traités si vous les apportez à votre écocentre local plutôt que de les brûler.



N'oubliez pas que la réglementation régionale ne permet pas de faire des feux à ciel ouvert sans permis.



Si vous devez brûler des feuilles mortes ou des branches et que vous avez obtenu un permis pour le faire, assurez-vous de limiter la taille du brûlis à un mètre de circonférence, et d'avoir à portée de la main un boyau d'arrosage, une chaudière de sable ou un extincteur.

Inspectez



Le printemps est le bon moment pour inspecter vos foyers extérieurs. Vérifiez que leurs structures sont toujours en bon état et que le pare-étincelles n'est pas brisé.



Évitez



Vos foyers ne sont pas des incinérateurs. Évitez de brûler



des produits accélérants;



des déchets;



des matériaux de construction;



des biens meubles;



du bois traité;



des pneus ou autres matières à base de caoutchouc;



des produits dangereux ou polluants;



tout autre produit dont la combustion est prohibée par les lois et règlements en vigueur.



Pour plus d'information, consultez votre service d'incendie local.

CHRONIQUE CULINAIRE

L'été est à nos portes, la chaleur aussi, on a le goût de repas plus léger et frais, voici 2 recettes de salade qui sauront sûrement vous plaire.

Salade Andalouse

1 boîte de cœurs de palmier de 398 ml
1 poivron rouge
1 poivron jaune
1 concombre pelé et épépiné
2 oignons rouge
8 tomates cerises
12 olives noires

Pour la vinaigrette :

30 ml (2 c. à soupe) de moutarde de Dijon
1 citron (jus)
Sel et poivre au goût
125 ml (½ tasse) d'huile d'olive
15 ml (1 c. à soupe) de ciboulette fraîche hachée
2 oignons vert hachés

Préparation :

Couper en morceaux les cœurs de palmier, les cœurs d'artichauts, les poivrons, le concombre et les oignons. Trancher les tomates cerises en deux. Déposer les légumes dans un contenant hermétique et ajouter les olives. Réserver.

Dans un petit bol, fouetter la moutarde avec le jus de citron et l'assaisonnement. Incorporer progressivement l'huile en fouettant. Ajouter la ciboulette et les oignons vert. Verser la vinaigrette sur les légumes et remuer délicatement.

Salade d'avocat et tomates cerises

30 ml (2 c. à soupe) de jus de lime
60 ml (¼ de tasse) d'huile d'olive
30 ml (2 c. à soupe) de coriandre fraîche hachée
Sel et poivre au goût
2 avocats coupés en quartier
12 tomates cerises coupées en quatre
1 poivron jaune émincé

Préparation : Dans un contenant hermétique, mélanger le jus de lime avec l'huile d'olive et la coriandre, Saler et poivrer.
Ajouter le reste des ingrédients dans le contenant. Remuer.

Source : 5 ingrédients, 15 minutes
Le magazine de la cuisine simple et rapide

Angèle Dionne

Concours de participation : « Amène ton journal Le Trait d'Union en Voyage »

Vous partez en voyage? Prenez une photo de votre escapade avec votre journal « Le Trait d'Union » et faites-nous la parvenir d'ici le 30 novembre 2023 avec votre nom et l'endroit où vous vous trouvez.

Conditions de participation :

- La photo doit présenter un résident de Saint-Bruno.
- Le journal « Le Trait d'Union » doit y être en évidence.
- Une seule photo admissible par voyage (mais vous pouvez nous en envoyer plus d'une).

De plus, si tu as le goût d'écrire un article pour nous partager ton aventure, il nous fera plaisir de le publier.

En décembre 2023, trois (3) prix de participation de **25 \$** seront octroyés, par tirage au sort, parmi toutes les photos admissibles reçues.

CA du journal « Le Trait d'Union »





Vers une transition socio-écologique

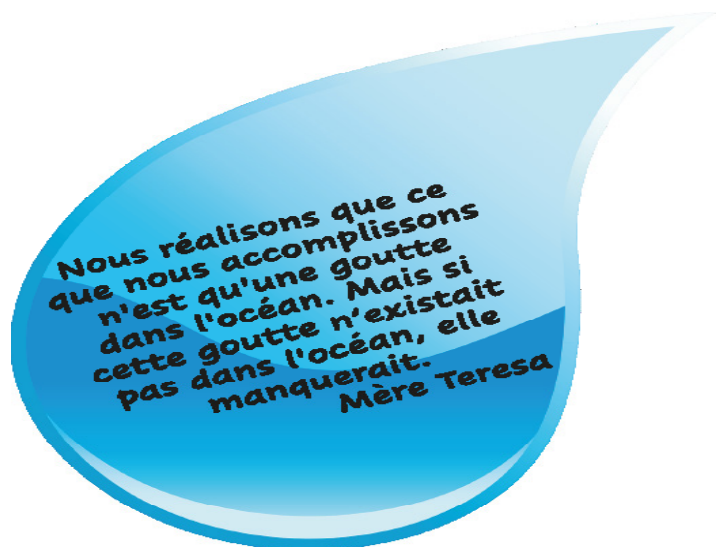
Le 5 juin est la **Journée mondiale de l'environnement** lancée par l'Organisation des Nations unies en 1972. Elle vise, entre autres, à amener les peuples à devenir les agents actifs du développement durable et équitable. Ainsi, il y a plus de 40 ans, l'appel était lancé. De nombreux scientifiques, chercheurs et lanceurs d'alerte concernant les phénomènes liés au réchauffement climatique ont publié sur le sujet. Divers mouvements alternatifs ont pris forme dans le monde, qu'ils soient sociaux, écologistes, environnementalistes, féministes ou axés sur les modes de vie, notamment de simplicité volontaire, etc. Des groupes de personnes militantes se sont formés sur les plans local, régional et provincial pour promouvoir un mode de vie volontaire plus convivial, en respect de la nature, juste et équitable. Tous ces gens voulaient mettre en lumière les effets néfastes de la surconsommation et de la croissance à tout prix sur l'environnement et la société. Des alertes qui ont eu peu d'effets, l'inévitable est devenu réalité.

Aujourd'hui, nous constatons les effets néfastes des changements climatiques qui produisent des désastres majeurs un peu partout sur la terre. Nous parlons maintenant de **transition socio-écologique**, c'est-à-dire une transition vers « une économie écologique et sociale » pour emprunter les mots de Laure Waridel. Un changement de nos modes de vie, de nos modes de production et de consommation, du vivre ensemble afin de favoriser le mieux-être de tous, maintenant et pour le futur. Cette transition doit s'opérer à toutes les échelles de notre société et viser à mettre en place un modèle de développement résilient et durable afin d'atteindre un équilibre entre les besoins des humains et la capacité de notre planète à y répondre.

Les Ateliers Mon-Choix en action !

La transition est également l'occasion de renforcer le tissu social. La solidarité et le travail en commun sont nécessaires à la mise en œuvre de ces changements. Au cours des dernières années, les initiatives de transition se sont multipliées partout, notamment dans notre région.

Les projets d'économie sociale et d'économie circulaire en sont des exemples, comme ils s'en réalisent aux Ateliers Mon-Choix. La transition socio-écologique passe nos valeurs humaines et environnementales, lesquelles s'incarnent dans les programmes d'intégration en emploi et par des actions de récupération, de recyclage et de transformation en partenariat avec diverses entreprises. Par exemple, le déchiquetage de papier confidentiel a permis de retourner à une entreprise de transformation plus de 1 300 tonnes de papier. Nous remercions nos nombreux partenaires et les citoyens pour leur confiance. Nous récupérons et réparons des vêtements pour leur redonner une seconde vie et transformons ceux qui sont non aptes à être portés en divers articles utiles et uniques; nous valorisons les vêtements de travail d'entreprises en enlevant leur identification pour les rendre disponibles à la vente. Nous récupérons, lors du déchiquetage de documents, les pince-notes repliables pour les vendre à rabais.



Des petits gestes locaux ayant un impact positif. Lorsqu'ils sont en adéquation avec d'autres organisations, l'effet est augmenté pour notre environnement.

Soyons solidaires !

Monique Côté

25 000 \$ POUR DES PROJETS CULTURELS INNOVANTS AU KAMOURASKA

Afin de soutenir les promoteurs de projets culturels innovants au Kamouraska, la MRC appuie financièrement sept nouveaux projets sur le territoire. Ainsi, c'est notamment grâce à un montant de 25 000 \$, dans le cadre d'un appel de projets tenu à la fin de l'hiver dernier, que les projets ci-dessous ont pu être réalisés ou sont en voie de l'être, afin d'animer le milieu.

M. Sylvain Roy, préfet élu de la MRC, souligne que les aspects structurants et innovants sont importants dans la sélection des projets. Concrètement, il peut s'agir par exemple de mettre en place un projet pilote en souhaitant qu'il puisse se poursuivre par la suite ou bien de contribuer, grâce à ce dernier, à la notoriété d'un organisme en vue d'augmenter sa clientèle, ou encore de tester de nouveaux services.

Voici un survol des nouvelles activités que les citoyens peuvent inscrire à leur agenda, dès maintenant.

Dessine-moi ton musée

Un projet du Musée québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation. Celui-ci visitera les marchés publics de la région pour sonder la population sur ses attentes vis-à-vis le musée. Ceux qui le désirent pourront s'exprimer dans un atelier participatif au musée. La MRC soutient le projet pour un montant de 3 500 \$. L'activité se déroulera de juin à septembre.

Portraits sonores

Un projet empreint de poésie présenté par Vrille Art Actuel. L'artiste multidisciplinaire, Flavie Dufour, créera des portraits sonores grâce aux sons captés dans les alentours et aux entrevues qu'elle réalisera au fil de ses rencontres. Avec la vrille mobile, la petite roulotte de l'organisme, elle visitera différents lieux publics, dont des campings. En plus des portraits sonores, les visiteurs pourront apprécier le décor étonnant (et relaxant) aménagé dans la vrille mobile par le Doux Soft Club. La MRC soutient le projet pour un montant de 3 500 \$. L'activité se tiendra du 7 au 20 août.

La Fête au village

La municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth offrira des activités particulièrement originales, au grand plaisir des citoyens et des visiteurs, entre autres, des spectacles de cirque et des ateliers de bande dessinée. La MRC soutient le projet pour un montant de 3 500 \$. La fête se tiendra le samedi 19 août.

Jardins d'automne / art populaire et légendes

Le Jardin floral de La Pocatière offrira l'opportunité de découvrir le travail de l'artiste Patrick Lavallée, un artiste du Bas-Saint-Laurent qui s'est fait connaître, entre autres dans le Jardin Jeanne d'arc des Plaines d'Abraham et au Parlement de Québec. Il réalisera de six à huit œuvres d'art populaire, grand format, illustrant des légendes du Kamouraska. La MRC soutient le projet pour un montant de 3 750 \$. Les activités se dérouleront du 1er septembre au 4 novembre.

Swing ta région

Ce projet est piloté par Véronique Prince, une des instigatrices de la danse swing au Kamouraska. Un weekend intensif de formation sera offert aux danseurs de partout dans la province, jumelé avec des activités de découverte de la région, avec une soirée de danse pour tous, le samedi. La MRC soutient le projet pour un montant de 3 750 \$. L'activité se déroulera lors des Journées de la culture, à la dernière fin de semaine de septembre.

Les vues du château

Le centre d'art de Kamouraska projettera une série de films portant sur le paysage ou mettant en valeur le territoire. Documentaires, films d'auteurs, films d'art, courts métrages, etc. Des intervenants du milieu et de l'extérieur animeront des activités d'échanges lors des projections qui auront lieu à tous les mois, de septembre 2023 à mai 2024. La MRC soutient le projet pour un montant de 3 500 \$.

La Journée de musique D3M

Organisée par l'école Destroismaisons musique et danse, l'activité s'est tenue le 13 mai dernier, avec huit concerts d'élèves, un gala-concert professeurs-élèves avancés, ainsi qu'une série d'activités tel que « Viens essayer un instrument de musique » ou encore « Apprendre un instrument à l'âge adulte ». Un événement que l'École souhaite récurrent. La MRC soutient le projet pour un montant de 3 500 \$.

Soulignons que cet appel de projets est financé par l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du ministère de la Culture et des Communications.

En terminant, rappelons qu'en plus des appels de projets ponctuels, la MRC met à la disposition de chacune des municipalités du Kamouraska un montant de 1 500 \$ par année pour organiser des activités de loisirs culturels.

Horaires d'ouverture

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

Fabrique
321, rue de l'Église

Lundi au vendredi

Téléphone: 418-492-1476.

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : Fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

SAAQ Saint-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 12 h à 16 h

Téléphone : 418-492-7314



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, *présidente*
Téléphone : **418 492-5926**

Activités et loisirs pour tous

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

Bonnes fêtes
nationales!

**BERNARD
GÉNÉREUX**

DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
 Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
 Kamouraska (Québec) G0L 1M0
 Tél.: 418 492-3492
 Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51

VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

DUMAIS
 Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
 418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

CAMILLEDUMAIS.COM

Coiffure Céline Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
 St Bruno de Kamouraska G0L 2M0

lunik
 TABAGIE ACCOMMODATION

lunik inc.
 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
 BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-5122
 Courriel: tabagielunik@qc.airs.com

Idée Fixe
 CADEAUX JOUETS

492-2222

Résidence funéraire Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
 Crémation
 Funérailles traditionnelles
 Service d'ambulance

Daniel Caron,
 Thanatologue, ambulancier

353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
 CERTIFIÉ PLOMB LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.2907
 point-s.ca

PNEUS
 ALIGNEMENT
 SUSPENSION
 VIDANGE
 FREINS
 SILENCIEUX
 INJECTION

Service de Pneus Marcel inc.

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
 - agricole

418 492-2915
 622 boul. Hébert
 Saint-Pascal

MALLETTE
 Mallette
 Société en collectif
 Comptables agréés

Tél.: (418) 492-3515
 Téléc.: (418) 492-9640
 Cel.: (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA
 Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
 Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon
 Me Doris St-Pierre
 Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
 Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
 Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

Repas après les funérailles
 Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-714-6730
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
 S.V.P. appeler au
 Tél.: 418-492-5942

Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Lundi au vendredi de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
 Saint-Bruno-de-Kamouraska

Le Domaine Brulois

HÉBERGEMENT
 Personnes autonomes et semi-autonomes
 Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»
 138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
 Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
 and_micho@yahoo.ca

La Michelaine
 Mohair

Centre-Femmes
 LA PASSERELLE
 DU KAMOURASKA

418-492-1449
 www.lapasserelledukamouraska.org

Prendre soin de soi. S'enrainer.
 Agir ensemble. S'outiller.

- Relation d'aide
- Développement de soi
- Activités
- Actions collectives

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
 St-Bruno-de-Kamouraska QC
 G0L 2M0
 418 492.6311
 Manon Thériault prop.



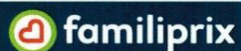
1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL



Membre affilié



**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi 9 h à 20 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Téléc. : 418 492-2255
Courriel : bsr@famiprix.com



321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

Au plaisir de vous rencontrer.

**Alimentation
Saint-Bruno 2020**

Isabelle Bérubé
Jean-Charles Chénard À votre service

155 rte du Petit Moulin
Saint-Bruno de Kam. **418.492.3185**

**Épicerie - Essence
Service de traiteur**



Desjardins
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

BASIE32
web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque
334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803

Depuis 1950



735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632



Alimentation Gabriel Landry inc.
501, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-1034

Services en ligne et à distance

Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.

